

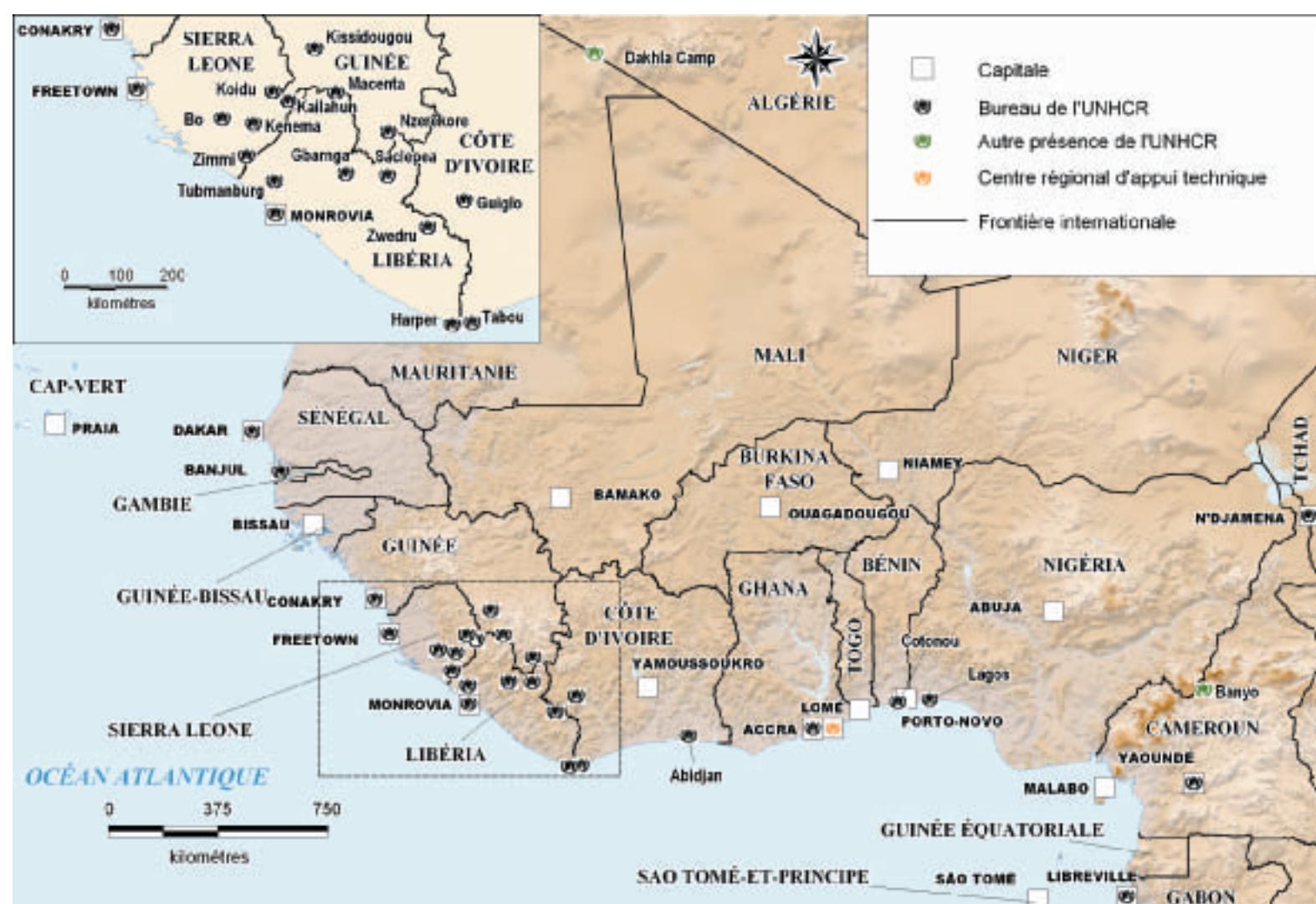


Afrique occidentale

Faits nouveaux

Bénin
Burkina Faso
Cameroun
Cap-Vert
Côte d'Ivoire
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Libéria
Mali
Niger
Nigéria
Sénégal
Sierra Leone
Togo

Ces dernières années, la communauté internationale a fait preuve d'une détermination sans précédent pour rétablir la paix et la stabilité dans les nations d'Afrique occidentale agitées par des troubles. Au Libéria, cet engagement s'est traduit par le déploiement de 15 000 soldats de la MINUL, la mission de maintien de la paix des Nations Unies, avec pour mandat le désarmement et la démobilisation des anciens combattants ainsi que la réorganisation du secteur de la sécurité. Deux ans auparavant, un effort similaire avait permis de restaurer la stabilité en Sierra Leone. Les effectifs de la MONUSIL sont à présent progressivement réduits, à mesure que la police et les forces armées de Sierra Leone se dotent des moyens nécessaires au maintien de la sécurité dans le pays. En Côte d'Ivoire, les Nations Unies ont déployé une force multinationale de 6 250 casques bleus, l'ONUCI, lesquels viennent s'ajouter aux 4 000 soldats français déjà présents sur le territoire. La mise en œuvre des programmes de démilitarisation, démobilisation, réintégration et réhabilitation (DDRR) par les missions de maintien de la paix suit un cours favorable. Cependant, l'adoption d'une approche régionale est plus que jamais nécessaire au vu du risque persistant que représentent les vétérans des conflits multiples, qui, errant de pays en pays, pourraient mettre en péril la stabilité dans l'ensemble de la région.



Afrique occidentale

Au niveau politique, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine ont joué un rôle de premier plan dans les efforts internationaux de règlement négocié dans les pays déchirés par la guerre civile. Les dirigeants africains ont jeté les bases d'un Accord de paix global entre le Gouvernement du Libéria, les groupes rebelles et les partis politiques. Des efforts analogues sont en cours pour réconcilier les belligérants en Côte d'Ivoire, où un climat de défiance mutuelle continue de compromettre les perspectives de paix. La Côte d'Ivoire demeure divisée. Le Sud est contrôlé par les troupes gouvernementales, tandis que le Nord, inaccessible aux organisations humanitaires, est aux mains des Forces nouvelles, et la course aux élections prévues pour octobre 2005 risque d'aggraver encore les tensions.

Depuis qu'un Accord de paix global a été signé à Accra en août 2003, le Libéria a connu de nouvelles évolutions positives aux niveaux politique, sécuritaire et humanitaire. Le Gouvernement national de transition, en fonction depuis octobre 2003, est à présent complètement constitué, et la mise en œuvre de l'Accord de paix suit son cours. Le désarmement des anciens combattants par la MINUL se poursuit, et l'amélioration des conditions de sécurité a permis aux organisations humanitaires, qui restaient auparavant cantonnées à Monrovia, d'accéder aux différentes parties du pays. Ces avancées

sont de bon augure pour les centaines de milliers de civils libériens, notamment les réfugiés et les personnes déplacées, qui subissent depuis plus de 15 ans les effets de la guerre civile. À mesure que la confiance dans le processus de paix progresse, les Libériens déplacés à l'intérieur du pays regagnent leurs régions d'origine. De même, à la fin du premier semestre 2004, plus de 50 000 réfugiés libériens avaient quitté spontanément les zones frontalières des pays voisins pour rentrer au Libéria, incitant l'UNHCR à lancer une opération pour faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens en octobre 2004.

La situation politique reste globalement stable en Sierra Leone, où l'État a désormais rétabli son autorité sur l'ensemble du territoire. Cependant, le pays est à présent confronté aux difficultés de la reconstruction post-conflit. Des investissements massifs sont nécessaires en matière d'aide au développement pour asseoir une paix durable et relancer l'économie.

À la suite de négociations avec les gouvernements du Cameroun et du Nigeria, et de consultations auprès des réfugiés, dont certains ont exprimé la volonté de regagner leur pays, des préparatifs sont en cours pour faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés nigérians vivant depuis deux ans en exil au Cameroun.

Objectifs stratégiques

Le rapatriement organisé des réfugiés libériens qui choisiront de regagner leur pays sera l'un des objectifs clés de l'UNHCR en 2005. Des accords tripartites ont été signés en septembre entre le Gouvernement du Libéria, l'UNHCR et les Gouvernements de Côte d'Ivoire, du Ghana, de Guinée et de Sierra Leone. Ces accords fixent le cadre juridique des opérations de rapatriement et formulent les droits et les obligations des différentes parties. L'UNHCR a publié son « Plan d'opérations pluriannuel pour le rapatriement et la réintégration des Libériens réfugiés et déplacés à l'intérieur de leur propre pays (2004-2007) », qui guidera la coordination et la mise en œuvre du programme, notamment les activités d'information de masse et d'enregistrement, les mouvements des convois, les activités de réintégration et de protection, et ce, pendant toute la durée du processus de retour.

Le rapatriement librement des réfugiés sierra-léonais a été achevé avec succès. Depuis le début de l'opération en 2001, quelque 280 000 réfugiés sierra-léonais ont regagné leurs foyers depuis des pays de la sous-région. Seuls quelques groupes très restreints de Sierra-Léonais demeurent encore dans leurs pays d'asile et souhaitent opter pour d'autres solutions durables. Les activités d'appui à la réintégration des rapatriés en Sierra Leone seront poursuivies tout au long de l'année 2005, avec un transfert progressif des opérations aux organisations de développement.

La prévention de la violence sexuelle et liée à l'appartenance sexuelle (sexiste) et la prise en charge de ses conséquences revêtent toujours un caractère absolument prioritaire dans le domaine de la protection des réfugiés en Afrique occidentale. La distribution de protections périodiques aux femmes et aux jeunes filles réfugiées et déplacées est à présent intégrée à tous les programmes d'assistance de l'UNHCR.

L'un des objectifs prioritaires de l'UNHCR est la protection des enfants, qui suppose des activités de suivi et d'assistance destinées à défendre les droits des enfants, notamment le droit à l'éducation. Une attention particulière sera accordée aux besoins des enfants séparés de leur famille. Les intérêts de l'enfant seront à tout instant considérés comme primordiaux. Des activités de recherche de proches et de



Rapatriés sierra-léonais quittant la Guinée. UNHCR

regroupement familial seront mises en œuvre en étroite coopération avec les gouvernements, le CICR et d'autres acteurs humanitaires. La stratégie de rapatriement des réfugiés libériens intègre des mesures destinées à prévenir la séparation des familles au cours du voyage de retour.

Des efforts seront déployés à tous les niveaux pour maintenir et améliorer la qualité de l'assistance, de façon à offrir aux réfugiés en exil des conditions de vie dignes et à minimiser les situations de vulnérabilité pouvant mener à l'exploitation. L'UNHCR continuera à assister les réfugiés urbains en appuyant les structures locales et en intervenant directement pour les aider à atteindre l'autosuffisance pendant leur exil.

L'Organisation continuera à collaborer étroitement avec les gouvernements des pays d'asile pour mettre en place, consolider ou actualiser les législations nationales sur les réfugiés, conformément aux politiques internationales dans ce domaine. L'UNHCR s'emploiera également à doter les services



gouvernementaux compétents de moyens plus solides pour gérer les questions d'asile et de réfugiés.

En partenariat avec les gouvernements, les autres organisations des Nations Unies et les acteurs humanitaires, l'UNHCR s'attachera à mettre au point des programmes multisectoriels intégrés de lutte contre le VIH/SIDA et des projets sous-régionaux, comme l'initiative de l'Union du Mano. L'administrateur technique régional pour le VIH/SIDA fournira un appui technique aux programmes mis en place dans les pays.

Le suivi de la situation socio-économique et politique de la région, toujours précaire, permettra aux délégations de l'UNHCR dans les pays de mettre à jour leurs dispositifs d'intervention d'urgence, en étroite collaboration avec d'autres acteurs humanitaires déjà présents dans la région. Dans cette optique, l'Organisation continuera de gérer un stock d'articles non alimentaires situé à Accra, apte à répondre rapidement aux besoins des opérations dans la région.

Le centre régional d'appui technique, nouvelle structure distincte mise en place à la fin de l'année 2004, poursuivra ses opérations tout au long de l'année 2005. Les administrateurs du centre fourniront un appui et une expertise techniques aux opérations dans la région, en intégrant les politiques prioritaires actuelles, en vue de maximiser l'efficacité des interventions et les bénéfices pour les réfugiés (dans la limite des fonds disponibles). Le centre régional d'appui technique absorbera le centre régional de réinstallation, créé en 2003 pour renforcer la gestion des activités de réinstallation en Afrique occidentale et centrale par des activités de suivi, de coordination et d'assistance technique. Les principales activités de réinstallation dans la région seront les suivantes : développement des moyens d'identification, de transfert d'informations et de traitement des bureaux de l'UNHCR ; définition, harmonisation et application des critères opérationnels ; respect de procédures équitables et transparentes ; amélioration de la planification et de la coordination.

Opérations

Les programmes menés par l'UNHCR en **Côte d'Ivoire**, au **Ghana**, en **Guinée**, au **Libéria** et en **Sierra Leone** font l'objet de chapitres séparés.

En 2005, la représentation régionale de l'UNHCR au Bénin continuera à appuyer la population réfugiée, estimée à 14 600 personnes, au **Bénin**, au **Burkina Faso**, au **Niger** et au **Togo**. Une aide à l'intégration sur place sera prodiguée à environ 10 300 réfugiés vivant dans ces quatre pays pour lesquels un rapatriement (vers le Rwanda, la République du Congo et certaines régions de RDC) n'est pas envisageable. Conformément à l'Agenda pour la protection, la représentation de l'UNHCR au Bénin renforcera son programme de rapatriement librement consenti et, parallèlement, poursuivra ses activités d'appui à l'autosuffisance des réfugiés ainsi que le développement des capacités d'intervention des partenaires d'exécution. Des efforts particuliers seront déployés pour renforcer le programme de génération de revenus, comprenant des activités économiques à petite échelle ainsi que la promotion de l'emploi formel pour les personnes disposant des compétences et des qualifications nécessaires. En 2005, des activités d'éducation, de formation professionnelle et de génération de revenus s'adresseront aux femmes et aux jeunes filles réfugiées. Une attention spécifique sera accordée aux personnes les plus vulnérables,

notamment les mineurs non accompagnés, les personnes âgées, les chefs de familles monoparentales, les personnes handicapées et les personnes souffrant d'affections chroniques, qui bénéficieront d'une assistance matérielle et d'une orientation psychosociale. L'appui à la scolarisation des enfants sera maintenu.

Au **Cameroun**, depuis la réouverture du bureau de l'UNHCR en 2003, l'Organisation et son partenaire d'exécution poursuivent leurs activités de détermination du statut de réfugié. En l'absence de législation nationale sur l'asile, tous les réfugiés peuvent prétendre à une protection directe, accordée par l'UNHCR au titre de son mandat. Le Cameroun accueille près de 60 000 réfugiés et plus de 6 000 demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de pays d'Afrique centrale et occidentale. Ce nombre comprend également 17 000 réfugiés nigérians arrivés à la fin de l'année 2002, fuyant les affrontements interethniques qui avaient éclaté dans l'État de Tabata. L'objectif pour 2005 consiste à améliorer la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés : l'Organisation continuera notamment à plaider en faveur de l'adoption d'une législation nationale sur le statut des réfugiés et de la création d'un Comité national d'éligibilité. À cette fin, un projet de loi a déjà été élaboré et devrait être soumis au Parlement. L'UNHCR continuera à promouvoir le droit des réfugiés et à diffuser des informations sur ce thème auprès des autorités et dans la société civile au Cameroun.

L'UNHCR entend poursuivre son programme de rapatriement librement consenti en faveur des réfugiés urbains et lance progressivement un processus de rapatriement à grande échelle des réfugiés nigérians. Le programme de rapatriement devrait débuter à la fin de l'année 2004. Un programme d'intégration sur place au bénéfice de quelque 42 000 réfugiés urbains répondra aux besoins des personnes les plus vulnérables en matière de santé, d'éducation et de formation professionnelle. À plus long terme, l'UNHCR prévoit également la mise en œuvre d'un programme d'intégration sur place (mettant l'accent sur les activités agropastorales et l'assainissement) pour les réfugiés nigérians qui resteront dans le pays après l'achèvement des opérations de rapatriement.

La **Gambie** accueille quelque 7 400 réfugiés, principalement originaires de Sierra Leone, du Sénégal et du Libéria. En 2005, la délégation de

l'UNHCR en Gambie continuera à renforcer la protection des réfugiés, en encourageant l'élaboration et l'adoption d'une législation nationale sur les réfugiés. L'Organisation œuvrera également en faveur de l'intégration sur place, en insistant notamment sur la formation professionnelle, et continuera à fournir aux réfugiés les plus démunis une assistance portant sur les soins médicaux et l'éducation élémentaire. Des activités agricoles seront mises en place pour les réfugiés vivant dans le camp de Bambali, situé en zone rurale. Le programme de rapatriement librement consenti des réfugiés sierra-léonais a été achevé au cours de l'année 2004. La politique de désengagement de l'UNHCR, prévoyant l'arrêt de toute assistance matérielle aux Sierra-Léonais, a eu pour conséquence la fermeture du camp de réfugiés de Basse.

Le **Nigeria** accueille près de 8 000 réfugiés et plus de 1 100 demandeurs d'asile, originaires pour la plupart du Libéria, de Sierra Leone, de RDC, du Tchad et du Soudan. Au cours de l'année 2004, 107 réfugiés sierra-léonais ont été rapatriés. Pour ceux qui n'ont pas pu regagner leur pays (environ 800), l'UNHCR examine actuellement les possibilités en matière d'immigration et de naturalisation, comme le prévoient la législation nationale et les statuts de la CEDEAO. L'UNHCR a lancé une campagne d'information et d'enregistrement des réfugiés libériens en vue d'un rapatriement librement consenti. Du fait de la reprise des rapatriements assistés vers le Libéria en octobre 2004, quelque 1 000 Libériens pourraient selon les prévisions décider de rentrer avant la fin de l'année. En 2004, l'UNHCR a renforcé la construction d'abris pour héberger les réfugiés libériens. Les activités menées dans le camp d'Oru ont été destinées à préparer les réfugiés à regagner leur pays de leur plein gré dès que la situation au Libéria se serait suffisamment améliorée. Malgré tous ces efforts, des besoins supplémentaires en matière d'abris devraient apparaître dans le camp au cours de l'année 2005. L'UNHCR poursuit auprès des réfugiés des activités éducatives portant sur les conséquences néfastes de la violence sexuelle et sexiste dans l'ensemble de la société, et collabore étroitement avec les représentants des réfugiés pour s'assurer que le message est bien compris et suivi d'effets. En 2005, l'UNHCR continuera à protéger les réfugiés vivant dans les camps et les réfugiés urbains et à leur prodiguer une assistance portant sur les abris, l'éducation, la santé et les activités génératrices de revenus. L'Organisation a également identifié un groupe d'une centaine de femmes réfugiées qui

bénéficieront d'une aide destinée à financer des microprojets axés sur l'autosuffisance.

Des préparatifs sont en cours pour le rapatriement de quelque 17 000 réfugiés nigérians depuis le Cameroun. Après la signature d'un accord tripartite, l'UNHCR envisage une approche progressive pour le rapatriement et la réintégration de ces réfugiés. À leur retour, l'Organisation répondra à leurs besoins immédiats en termes de vivres, d'abris, de santé, d'éducation et de services communautaires. La pérennisation des retours sera favorisée par des programmes de développement à moyen et long terme et par des mesures visant à rétablir la suprématie du droit, ces efforts étant déployés en partenariat avec le Gouvernement du Nigeria et les organisations des Nations Unies concernées.

En 2004, la structure de l'UNHCR au Nigeria a été reconfigurée. Le personnel opérationnel est demeuré au bureau extérieur de Lagos, tandis que la représentation nationale a été transférée à Abuja, où se trouve le siège de la CEDEAO.

La représentation régionale de l'UNHCR au Sénégal continuera à coordonner la protection internationale, la promotion du rapatriement et l'intégration sur place en faveur de quelque 41 000 réfugiés vivant au **Cap-Vert**, en **Guinée Bissau**, au **Mali** et au **Sénégal**. L'Organisation maintiendra sa participation au processus de réinstallation des réfugiés dans des pays tiers, lorsque toutes les autres options auront été écartées. La population réfugiée est principalement originaire du Sénégal, de Mauritanie, de Sierra Leone, de Côte d'Ivoire, du Libéria et du Rwanda.

Après le changement de gouvernement survenu en Guinée-Bissau à la suite des élections législatives, l'UNHCR a persuadé les nouvelles autorités de rédiger le projet d'une première loi nationale sur les réfugiés. Ce projet de loi sera soumis au vote de l'Assemblée nationale de Guinée-Bissau.

Au cours des quatre premiers mois de l'année 2004, l'UNHCR a mené à bien le rapatriement des réfugiés sierra-léonais qui avaient exprimé le souhait de regagner leur pays (seuls 79 réfugiés sur 2 800 ont été rapatriés depuis le Sénégal, le Mali et la Guinée-Bissau). Le bureau de Dakar continuera à offrir une protection internationale et une assistance limitée aux Mauritaniens réfugiés au Sénégal et au Mali. La principale préoccupation concernant

les réfugiés originaires de Mauritanie demeure l'absence de pièces d'identité et de documents appropriés. L'UNHCR poursuivra ses efforts en vue de régler cette question politiquement sensible. Près de 8 000 réfugiés sénégalais enregistrés en Gambie et en Guinée-Bissau continuent d'espérer que le Gouvernement du Sénégal et le Mouvement des forces démocratiques de Casamance entreprendront prochainement des pourparlers de paix, ce qui leur permettrait de regagner leur pays dans la sécurité et la dignité.

L'UNHCR déploiera des efforts particuliers pour garantir aux réfugiés urbains les plus vulnérables l'accès aux services communautaires locaux.

Budget (dollars E.-U.)	
Pays	Programme annuel
Bénin	1 215 174
Cameroun	1 824 612
Côte d'Ivoire	10 915 922
Gambie	679 937
Ghana ¹	8 080 179
Guinée	23 002 652
Libéria	44 120 090
Nigéria	1 463 596
Sénégal	1 647 792
Sierra Leone	25 043 136
Activités régionales ²	3 634 225
Total	121 627 315

¹ Inclut le nouveau centre régional d'appui technique au Ghana.

² Inclut l'assistance sous forme de soins et d'entretien, le rapatriement librement consenti, l'assistance pour la réinstallation des réfugiés urbains, ainsi que les bourses pour les étudiants réfugiés dans les pays d'Afrique occidentale.